



▲ Travaux de terrassement sous la surveillance des gardes.

► Carte d'identité de Raymond Barbet dans la clandestinité.

◀ Raymond Barbet, au 3^e rang, 2^e en partant de la droite. Raymond Desix, au dernier rang, 5^e en partant de la gauche.



Raymond Barbet, un cheminot « indésirable »

Nous commémorons cette année les quarante ans de la disparition de Raymond Barbet, né à Chartres en 1902, ajusteur de profession et ancien maire de Nanterre, décédé en 1978. Nous avons choisi de raconter une période méconnue de son parcours pendant ce qu'on a appelé : la drôle de guerre.

● Par Thierry Marchand de la Société d'histoire de Nanterre

Le pacte germano-soviétique signé le 23 août 1939 et la déclaration de guerre, le 2 septembre, entraînent la dissolution des organisations relevant de la III^e Internationale, dont le Parti communiste français, le 26 septembre. Le Parti communiste est alors considéré comme un « ennemi intérieur » par le gouvernement Daladier. Les maires et les conseillers municipaux communistes sont suspendus de leurs fonctions « pour motif d'ordre public et d'intérêt général ». C'est le cas du conseil municipal de Nanterre. Deux mois plus tard, le 18 novembre, un autre décret-loi statue sur le sort des individus devenus « indésirables ». Il stipule que « les individus dangereux pour la défense nationale ou pour la sécurité publique peuvent, sur décision du préfet, être éloignés par l'autorité militaire des lieux où ils résident ». En cas de nécessité, ils peuvent « être astreints à résider dans un centre désigné par décision du ministre de la Défense nationale et de la Guerre et du ministre de l'Intérieur ».

Arrestations et mobilisations fin 1939

Le 8 décembre, le général Gamelin demande alors de disposer dans chaque région de deux lieux de concentration séparés, chacun d'une contenance de 250 à 300 personnes, l'un réservé aux repris de justice, l'autre aux individus dangereux pour la défense nationale ou la sécurité publique. Cette seconde catégorie concerne les élus communistes et des syndicalistes n'ayant pas dénoncé le pacte germano-soviétique. Ainsi, de nombreux élus et militants de la « banlieue rouge » sont arrêtés à l'aube du 19 décembre 1939. Raymond Barbet est arrêté à son domicile, au quartier des Fontenelles, à 4h du matin par des inspecteurs de police puis envoyé au commissariat de Puteaux. Avec des dizaines de militants communistes de la région parisienne, il passe d'abord par le camp du château de Baillet, réquisitionné par le gouvernement militaire de Paris. Ce château appartenait auparavant à l'Union syndicale des ouvriers métal-

lurgistes, un organisme également dissous. Après sa réquisition militaire, un centre d'internés politiques y est installé du 20 décembre 1939 au 16 juin 1940. Parmi ces internés politiques, certains sont des réservistes devenus « indésirables » dans les régiments classiques à cause des risques de propagande, comme Raymond Barbet, mais aussi Raymond Desix, un chauffeur mécanicien domicilié à Nanterre. Début janvier 1940, ils sont tous les deux incorporés dans des compagnies spéciales formées au hameau de Saint-Benoît, près de Rambouillet, dans une ferme réquisitionnée. Celle-ci appartenait à la famille Rothschild, récemment exilée au Portugal et aux États-Unis. À la ferme Saint-Benoît, les « indésirables » cantonnent dans des écuries et dans une bergerie humide et insalubre, entourée de fils barbelés, sous la surveillance de gardes mobiles. Il y fait si froid que l'eau de la fontaine gèle, ce qui limite les occasions de se laver. Le régime spécial de la compagnie implique une discipline stricte, la limitation des visites et des permissions.

Les camps des Alpes en 1940

Après leurs formations et des exercices de marche en forêt de Rambouillet, ces « indésirables » sont éloignés de Paris par le gouvernement et les autorités militaires, de peur qu'ils communiquent avec leurs camarades restés dans les usines d'armement et diffusent des tracts. Ils sont alors envoyés sur des chantiers de génie civil dans les Alpes ; d'abord dans le massif de Belledonne, puis sur le site de l'ancienne Chartreuse de Prémol, ou près du lac Luitel, à plus de 1 000 mètres d'altitude, entre Uriage-les-Bains et Chamrousse. Grâce aux photographies rapportées par Raymond Desix, on connaît assez bien leur périple dans les Alpes. Ces clichés montrent leurs logements dans des baraques de chantiers ou sous des tentes « marabout ». Ils sont isolés, en moyenne montagne, et leurs journées sont consacrées à des travaux de terrassement ou d'élargissement de routes, toujours sous la surveillance de leurs gardes.

La Résistance

Lorsque la débâcle survient en juin 1940, ces « indésirables » travaillent encore sur des chantiers en Isère ou dans les Basses-Alpes. Malgré leur démobilisation administrative, le nouveau gouvernement installé à Vichy les maintient sous bonne garde et les transfère dans deux autres camps à la mi-août 1940, à Fort Barraux en Isère, et à Oraison dans les Basses-Alpes. Mais Raymond Barbet et Raymond Desix, comme d'autres communistes internés, n'ont pas du tout l'intention de rester au camp de Fort Barraux et de prendre le risque d'être transférés plus loin, en Afrique du Nord par exemple. Alors Raymond Barbet s'évade dès le 2 septembre 1940 et se réfugie dans la clandestinité. Raymond Desix prend la fuite quelques jours plus tard, le 7 septembre, avec un autre camarade pour rejoindre la région parisienne. Chacun s'engage alors dans la Résistance. Raymond Desix y entre à Rueil et à Nanterre où il participe à des réunions dans des cafés, dans une blanchisserie, ou sur les bords de Seine. Malgré le cloisonnement des contacts et une prudence grandissante, il est arrêté par la police en juin 1941. Il sera interné à Compiègne puis déporté à Oranienbourg et Dachau, en janvier 1943. Il ne sera libéré par l'armée américaine que le 29 avril 1945, « dans un complet état de déficience physique ». Quant à Raymond Barbet, il devient l'un des dirigeants de la Résistance dans le secteur des cheminots à Paris. Il reprendra ses fonctions à la mairie de Nanterre le 22 août 1944, charge qu'il assumera jusqu'en 1973. En outre, conseiller général de la Seine jusqu'en 1967 et député jusqu'en 1978, il sera décoré de la médaille de la Résistance française avec rosette et fait chevalier de la Légion d'honneur.

Cet article est dédié à la mémoire d'André Desix, décédé le 23 avril 2018, qui a fourni les photographies prises par son père des « indésirables ».

Thierry Marchand est l'auteur d'Exils normands : les « ressortissants ennemis » internés dans les centres de rassemblement des étrangers de Normandie (1939-1940), Société historique de Lisieux, 2014, 246 p.